Avis public

Pierrefonds Roxboro
Montréal

DÉROGATIONS MINEURES
N^OS DM 3003380196, 3003396097, 3003357014 ET 3003397577

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **5 août 2024**, à **19 h**, dans la salle du conseil, située au **13 665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles suivants :

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3003380196	4 439, rue Côté

Permettre dans la zone H1-4-246, pour l'agrandissement d'un bâtiment résidentiel unifamilial isolé existant, lot 1 072 141 :

- un mur d'une fondation hors-sol de la façade principale d'une hauteur de 940 mm au lieu du maximum requis de 400 mm, tel que mentionné à l'article 260 du règlement de zonage;
- des murs recouverts de vinyle au lieu de la maçonnerie jusqu'au niveau de la sous-face du toit, tel que mentionné à l'article 262 du règlement de zonage.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3003396097	21 269, boulevard Gouin Ouest

Permettre dans la zone P-1-101, pour un bâtiment accessoire isolé, lot 4 304 307 :

- un garage détaché situé en cour avant et ayant des murs recouverts à une proportion de moins de 80% de pierre, de brique, de panneaux de béton architectural ou de verre.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3003357014	10 500, boulevard Gouin Ouest

Permettre dans la zone C-7-424, pour un bâtiment multifamilial de trois étages isolé projeté, lot 1 388 650 :

- une hauteur du bâtiment de 10,76 m au lieu du maximum requis de 10 m.

Étude	**Lieu de dérogation**
DM 3003397577	4 965, boulevard Saint-Jean

Permettre dans la zone C-4-281 pour un commerce situé dans un bâtiment commercial isolé, lot 1 842 646 :

- trois enseignes affichant le menu de service à l'auto d'un service de restauration au lieu du maximum requis de deux enseignes;
- deux enseignes extérieures à plat sur le toit du bâtiment;
- le remplacement de cinq boîtiers par un seul sur une enseigne pylône dérogatoire.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce douzième jour du mois de juillet de l'an 2024.

Le secrétaire d'arrondissement,

Me Jean-François Gauthier, MBA

/ae